

## **Discours de Guillaume Houzel, prononcé lors de l'Université d'été de la CPU**

Je veux dire aux présidents d'université que les Crous, et le Cnous, sont à leur disposition, au service des étudiants et de leur réussite académique, comme de l'ensemble de la communauté universitaire.

Le nouvel environnement législatif nous y encourage, vous comme nous, dans le cadre de politiques de site ambitieuses et partagées. Les CROUS sont vos alliés naturels pour la conception et la mise en oeuvre des schémas territoriaux de vie étudiante. Il est trop tôt pour savoir à quoi ces schémas pourraient ressembler, mais ils représentent >assurément un levier utile pour améliorer la coordination des services aux étudiants aujourd'hui dispersés.

Il nous faut fluidifier l'accueil des étudiants, en mutualisant nos efforts entre CROUS et universités. Simplifier la vie des étudiants et améliorer leurs conditions de vie et d'étude, c'est agir en faveur de leur réussite académique et de leur épanouissement individuel. C'est la mission que m'a confiée Geneviève Fioraso lorsqu'elle a proposé ma nomination comme directeur du Cnous.

Dans cet esprit, nous avons notamment engagé un travail avec l'AVUF et la CPU. Une feuille de route commune pour l'accueil des nouveaux étudiants, nationaux comme internationaux, sera prochainement adoptée. Les guichets uniques sont un exemple de la pertinence de nos >coopérations, et du rôle des CROUS comme agences et opérateurs de la vie étudiante.

Nous avons à fonctionner dans un contexte budgétaire extrêmement serré. Toute économie est bonne à prendre, et un certain nombre de mutualisations permettent de dégager des marges budgétaires au service de nouveaux projets. Le Cnous vous propose la constitution d'un groupement d'achat pour réduire spectaculairement le coût des cartes d'étudiants multiservices.

Je vous informe encore du test réussi d'une interface entre les différents systèmes d'information des universités et des CROUS (admission post-bac, Apogée, Aglaé). Les universités pourront en temps réel vérifier si l'étudiant qui s'inscrit a obtenu ou non une bourse. La mise en oeuvre de ces interfaces n'a pas seulement une visée gestionnaire. Elle permettra surtout de faciliter les démarches des étudiants, pour favoriser une entrée et un parcours plus serein dans l'enseignement supérieur. Nous leur devons cette qualité de service public.